



**Faites
votre
marque**

Déposez votre projet et
contribuez à préserver 30%
du territoire québécois.

Appel à projets
Aires protégées en
territoire public.

**Atteindre 30% d'aires
protégées au Québec:
course à relais pour la
protection du territoire**

Congrès de l'AFAT
9 novembre 2024
Amos

Québec 

 **SNAP**
SOCIÉTÉ POUR LA NATURE ET LES PARCS DU CANADA
SECTION QUÉBEC

Cadre mondial de la biodiversité Kunming-Montréal

Québec 

Accueil < Nouvelles <

Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal - Québec salue les engagements historiques et y adhère fièrement

Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal - Québec salue les engagements historiques et y adhère fièrement

19 décembre 2022, 19 h 54

Mise à jour : 20 décembre 2022, 12 h 33

Publié par : [Cabinet du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs](#)

Agriculture, environnement et ressources naturelles

Partager



MONTRÉAL, le 19 déc. 2022 /CNW Telbec/ - Le gouvernement du Québec salue avec grande fierté l'issue des négociations de la 15^e Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CdP-15), qui se sont conclues tôt ce matin par l'adoption du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal. Il adhère à cet accord et s'engage à l'appuyer selon ses compétences, ses échéanciers et ses ressources.

Stratégie : Miser sur la mobilisation citoyenne pour créer de nouvelles aires protégées, en cohérence avec la vision des acteurs locaux et régionaux ---> **Appel à projets**

En route vers 30 % de conservation d'ici 2030 !

Québec 

 **SNAP**
SOCIÉTÉ POUR LA NATURE ET LES PARCS DU CANADA
SECTION QUÉBEC



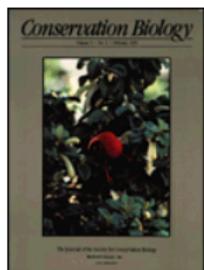
Bolder Thinking for Conservation

REED F. NOSS, ANDREW P. DOBSON, ROBERT BALDWIN, PAUL BEIER, CORY R. DAVIS, DOMINICK A. DELLASALA, JOHN FRANCIS, HARVEY LOCKE, KATARZYNA NOWAK, ROEL LOPEZ, CONRAD REINING, STEPHEN C. TROMBULAK and GARY TABOR

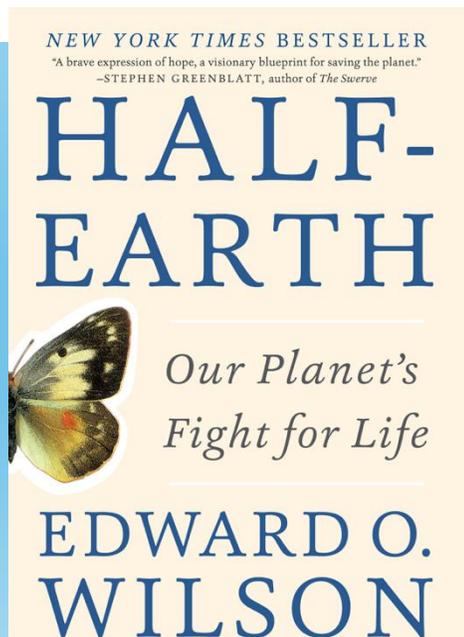
Conservation Biology

Vol. 26, No. 1 (February 2012), pp. 1-4 (4 pages)

Published By: Wiley



<https://www.jstor.org/stable/41416122>



Motion 101 passes at IUCN, calls for protecting 50% of Earth's lands and seas

Nature Conservation

Wildlands

Oceans

Biodiversity

Policy & Governance



Karl Burkart

Co-founder and Deputy Director, One Earth

An Ecoregion-Based Approach to Protecting Half the Terrestrial Realm

Eric Dinerstein, David Olson, Anup Joshi, Carly Vynne, Neil D. Burgess, Eric Wikramanayake, Nathan Hahn, Suzanne Palminteri, Prashant Hedao, Reed Noss ...
Show more

BioScience, Volume 67, Issue 6, June 2017, Pages 534-545,

<https://doi.org/10.1093/biosci/bix014>

Published: 05 April 2017

PDF Split View Cite Permissions Share

Abstract



Volume 67, Issue 6
June 2017

Article Contents

Abstract

Evaluating protected area networks using ecoregions

Reed F. Noss et al. | [View Article](#)

Les grandes crises environnementales de notre époque



Crise de la
biodiversité : 6^e
extinction de
masse

Changements
climatiques





La situation actuelle au Québec

Quelques faits saillants* :

- **16.89 %** du milieu continental est actuellement protégé (terrestre et eaux douces);
- **10.39 %** du milieu marin et côtier est actuellement protégé;

*[Carte interactive des aires protégées du gouvernement du Québec](#), consultée le 17 juin 2024)

Constat : Le réseau d'aires protégées est **déséquilibré** : peu de grandes aires protégées au sud du 49^e parallèle;

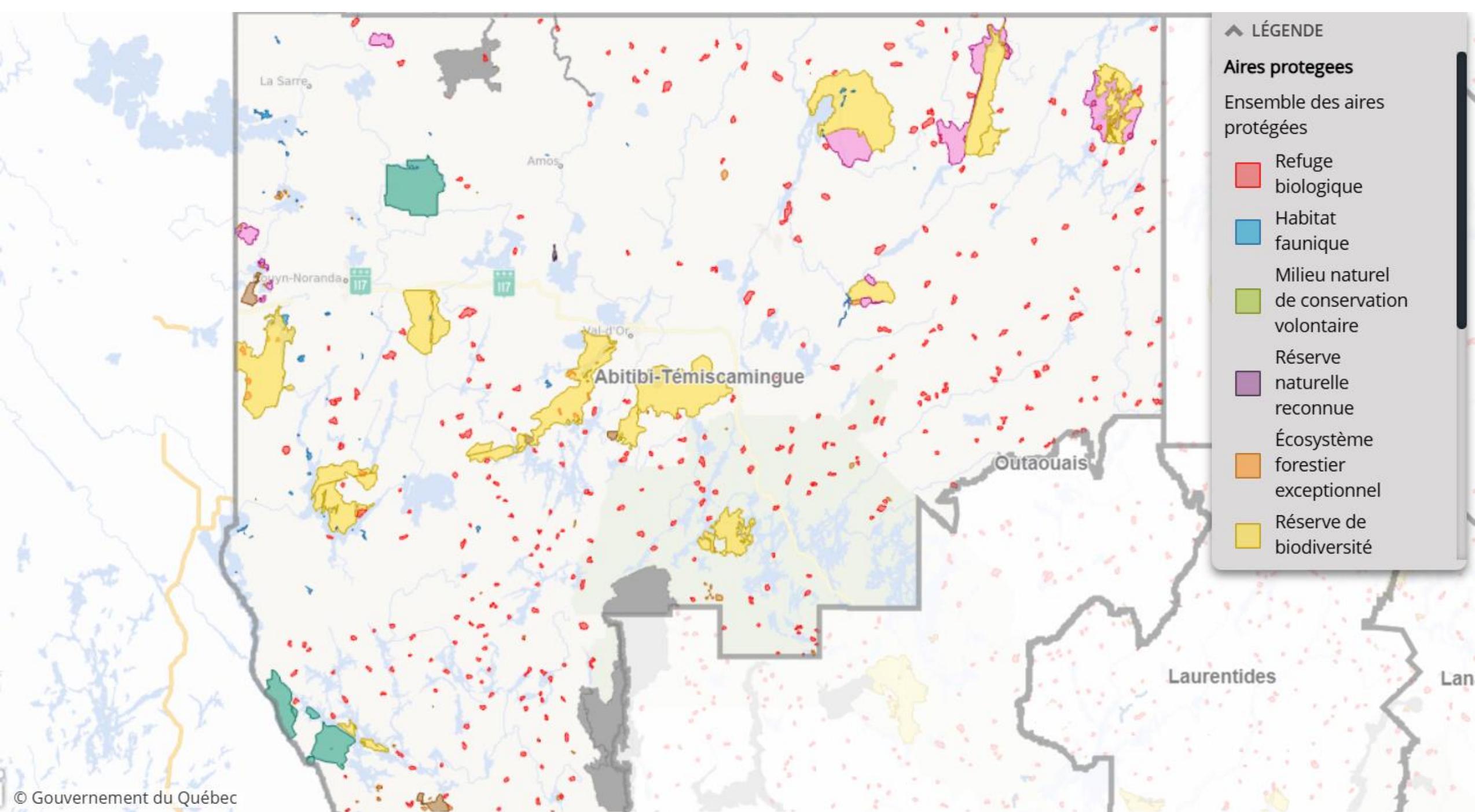
L'appel à projets permet d'accélérer la cadence au sud du Québec !



Abitibi-Témiscamingue	Nombre d'aires protégées	Superficie et proportion du territoire en aires protégées
		Milieu continental (terrestre et d'eau douce) (km ²) (%)
Désignation		
Écosystème forestier exceptionnel - Forêt ancienne	29	41,69 km ² (0,06 %)
Écosystème forestier exceptionnel - Forêt rare	10	2,64 km ² (< 0,01 %)
Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable	1	0,11 km ² (< 0,01 %)
Habitat faunique - Aire de concentration d'oiseaux aquatiques	23	24,78 km ² (0,04 %)
Habitat faunique - Aire de confinement du cerf de Virginie	2	89,41 km ² (0,14 %)
Habitat faunique - Colonie d'oiseaux sur une île ou une presqu'île	7	0,02 km ² (< 0,01 %)
Habitat faunique - Habitat du rat musqué	14	14,80 km ² (0,02 %)
Habitat faunique - Héronnière (bande de protection 0-200 m)	13	3,31 km ² (< 0,01 %)
Milieu naturel de conservation volontaire	1	0,10 km ² (< 0,01 %)
Parc national	2	520,80 km ² (0,81 %)
Refuge biologique	378	631,57 km ² (0,98 %)
Réserve aquatique projetée	2	872,41 km ² (1,35 %)
Réserve de biodiversité	5	1 569,76 km ² (2,43 %)
Réserve de biodiversité projetée	8	1 227,03 km ² (1,90 %)
Réserve de territoire aux fins d'aire protégée	6	500,62 km ² (0,77 %)
Réserve écologique	8	72,23 km ² (0,11 %)
Réserve écologique projetée	1	17,34 km ² (0,03 %)
Réserve naturelle reconnue	1	3,01 km ² (< 0,01 %)
Territoire mis en réserve	3	411,45 km ² (0,64 %)
Total*	514	5 925,67 km² (9,16 %)

* Lorsque deux aires protégées se superposent, la superficie n'est calculée qu'une seule fois dans le total. La superficie du Québec continental est 1 512 417 km² et la superficie des milieux marins et saumâtres s'élève à 155 295 km² (l'île d'Anticosti en est exclue).

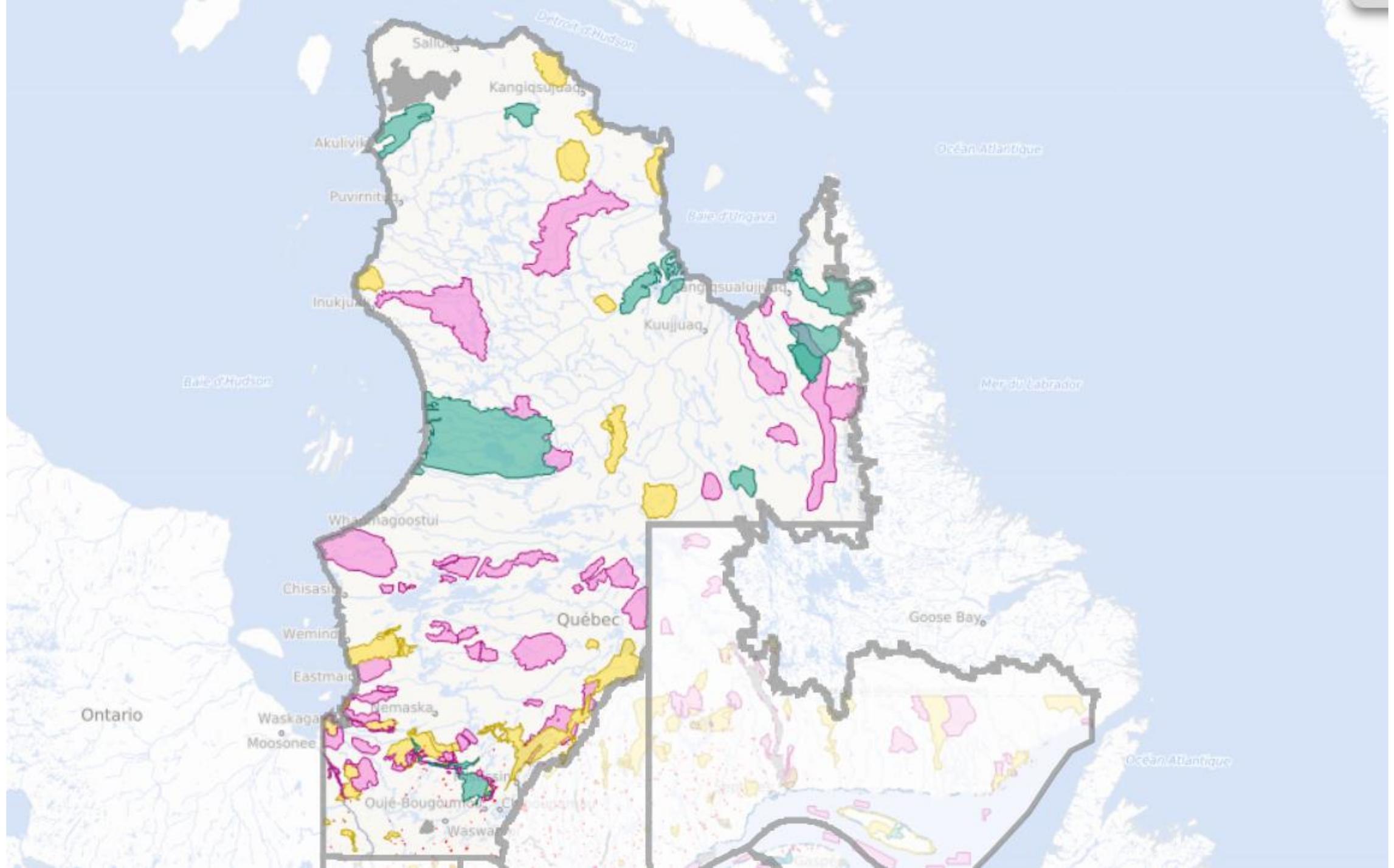
** Portions de territoires en milieu marin et côtier associées à des aires protégées dont les objectifs de conservation ne visent pas spécifiquement le milieu marin



Nord-du-Québec	Nombre d'aires protégées	Superficie et proportion du territoire en aires protégées		
		Milieu continental (terrestre et d'eau douce) (km ²) (%)	Milieu marin et côtier	
			Réseau d'aires marines protégées	Autres territoires**
Désignation				
Écosystème forestier exceptionnel - Forêt ancienne	7	37,28 km ² (< 0,01 %)	-	-
Écosystème forestier exceptionnel - Forêt rare	5	1,27 km ² (< 0,01 %)	-	-
Écosystème forestier exceptionnel - Forêt refuge	1	3,31 km ² (< 0,01 %)	-	-
Habitat faunique - Habitat du rat musqué	2	1,00 km ² (< 0,01 %)	-	-
Habitat faunique - Héronnière (bande de protection 0-200 m)	9	3,08 km ² (< 0,01 %)	-	-
Parc national	4	36 943,37 km ² (4,34 %)	-	50,94 km ² (0,52 %)
Refuge biologique	221	532,19 km ² (0,06 %)	-	-
Refuge d'oiseaux migrateurs	1	96,16 km ² (0,01 %)	-	-
Réserve aquatique projetée	4	5 575,66 km ² (0,66 %)	-	-
Réserve de biodiversité	1	0,26 km ² (< 0,01 %)	-	-
Réserve de biodiversité projetée	22	41 012,87 km ² (4,82 %)	-	532,33 km ² (5,40 %)
Réserve de parc national du Québec	6	14 388,58 km ² (1,69 %)	-	181,53 km ² (1,84 %)
Réserve de territoire aux fins d'aire protégée	35	87 636,05 km ² (10,30 %)	-	115,70 km ² (1,17 %)
Territoire mis en réserve	1	14,71 km ² (< 0,01 %)	-	-
Total*	319	182 786,78 km² (21,48 %)	-	880,50 km² (8,93 %)

* Lorsque deux aires protégées se superposent, la superficie n'est calculée qu'une seule fois dans le total. La superficie du Québec continental est 1 512 417 km² et la superficie des milieux marins et saumâtres s'élève à 155 295 km² (l'île d'Anticosti en est exclue).

** Portions de territoires en milieu marin et côtier associées à des aires protégées dont les objectifs de conservation ne visent pas spécifiquement le milieu marin



L'appel à projets en bref



Pourquoi la SNAP Québec ?

- La **Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec)** est un organisme à but non lucratif dédié à la protection de la nature.
- Nous sommes un **groupe porteur de solutions**, qui base ses recommandations sur les meilleures données scientifiques disponibles.
- Nous travaillons à l'atteinte d'un **réseau robuste de territoires protégés (30 %)** et à la bonne gestion des aires protégées existantes.
- Notre organisation valorise l'importance de l'accès à la nature (lorsque voulu par les communautés locales et par les Premières Nations) et la pratique des activités traditionnelles dans les territoires protégés.



Pourquoi la SNAP Québec ?

Communication : partager les éléments importants de l'appel à projets et amplifier son rayonnement dans les collectivités (ex. publicités) ;

Mobilisation : aller à la rencontre des collectivités par des événements, rencontres, mises en relation (émergence de projets --- La SNAP Québec ne définit pas les projets) ;

Accompagnement : pour les porteurs qui le souhaitent, soutenir le dépôt de projets (tracé, description, résolution d'appui) ;

*L'**IDDPNQL** remplit le même rôle que la SNAP Québec auprès des communautés des Premières Nations.

Contactez : conservation@iddpnql.ca



Le soutien de la SNAP Québec

Pour compléter votre dépôt, notre équipe peut vous aider, et ce gratuitement, à :

- obtenir la résolution d'appui de votre MRC (modèle de résolution à partager) ;
- déterminer les impacts socioéconomiques potentiels de votre projet ;

faitesvotremarque@snapquebec.org

514 278-SNAP



Qu'est-ce qu'une aire protégée ?



Carte

Désignation officielle
(Registre des aires protégées du MELCCFP)

Priorité = conservation

Autorité de suivi et
plan de conservation

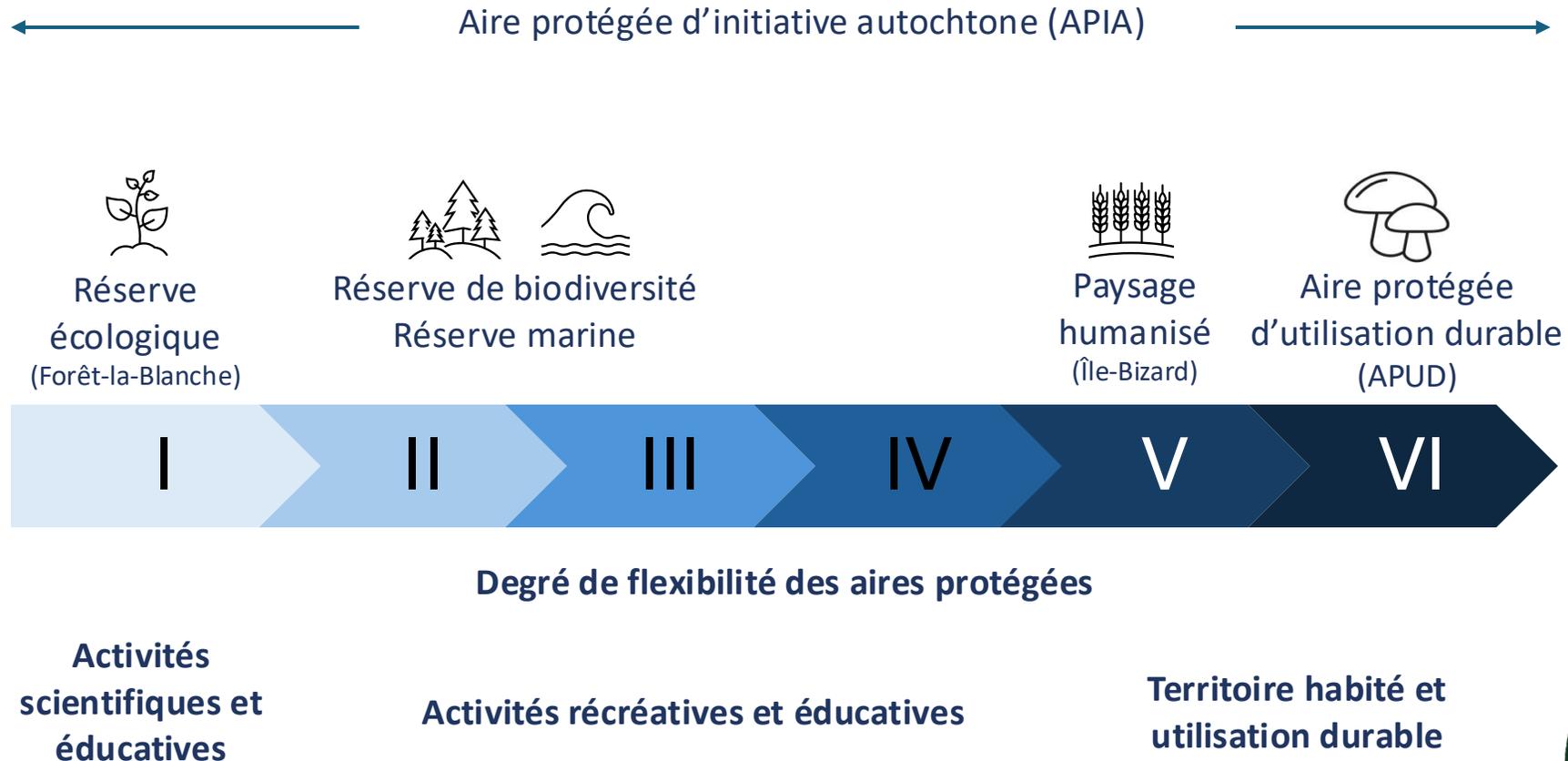
« *Un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés* ».

Outils législatifs ou réglementaires

En tout temps, les activités industrielles (mines, foresterie, barrages, éolien, déversements en milieux marins et côtiers...) sont interdites au sein des aires protégées.



Les statuts d'aires protégées de l'appel à projets



Adapté d'un schéma du MELCCFP (2024) sur les paysages humanisés.



Aire protégée d'utilisation durable

- Lignes directrices
- Projets pilotes
- Forum

Quelles sont les activités pouvant être compatibles dans une aire protégée d'utilisation durable?

Zone de libre évolution

- Activités permises dans les aires protégées strictes existantes (réserves écologiques, parcs nationaux, réserves de biodiversité, etc.)
- Activités traditionnelles
- Activités de mise en valeur faunique (chasse, pêche, etc.)
- Activités récréotouristiques extensives, de tourisme d'aventure et d'écotourisme
- Activités de mise en valeur culturelle et patrimoniale
- Cueillette de produits forestiers non ligneux

Zone de gestion exemplaire

- Activités permises dans la zone de libre évolution
- Acériculture et foresterie adaptées aux objectifs de conservation et faisant l'objet de pratiques exemplaires
- Chasse, pêche et piégeage
- Utilisation durable d'autres types de ressources naturelles lorsqu'elles sont adaptées aux objectifs de conservation et qu'elles font l'objet de pratiques exemplaires
- Production d'énergie locale adaptée aux objectifs de conservation et faisant l'objet de pratiques exemplaires (éolienne, centrale de cogénération à la biomasse forestière résiduelle, etc.)

À noter que certaines de ces activités peuvent être assujetties à une autorisation du MELCCFP.

Quelles sont les activités incompatibles avec le statut d'APUD?

- Les activités d'utilisation des ressources naturelles non renouvelables (ex. activités gazières et pétrolières, activités minières, transport de produits pétroliers, miniers et gaziers)
- Les activités d'utilisation des ressources naturelles renouvelables non biologiques (ex. barrages hydroélectriques, parcs éoliens, lignes de transport d'énergie)
- La ligniculture dont l'objectif principal est la production optimisée de bois et la sylviculture intensive

Les éléments importants

Objectif de l'appel à projets ?

Identifier des projets potentiels d'aires protégées d'initiatives locales et régionales pour favoriser l'atteinte du 30 %.

Pourquoi créer de nouvelles aires protégées au Québec ?

- Pour protéger sa riche biodiversité, ses écosystèmes exceptionnels et, par le fait même, ses valeurs bioculturelles
- Pour favoriser la connectivité écologique et la résilience des milieux naturels
- Pour favoriser l'accès à la nature près des bassins de population

Qui peut participer ?

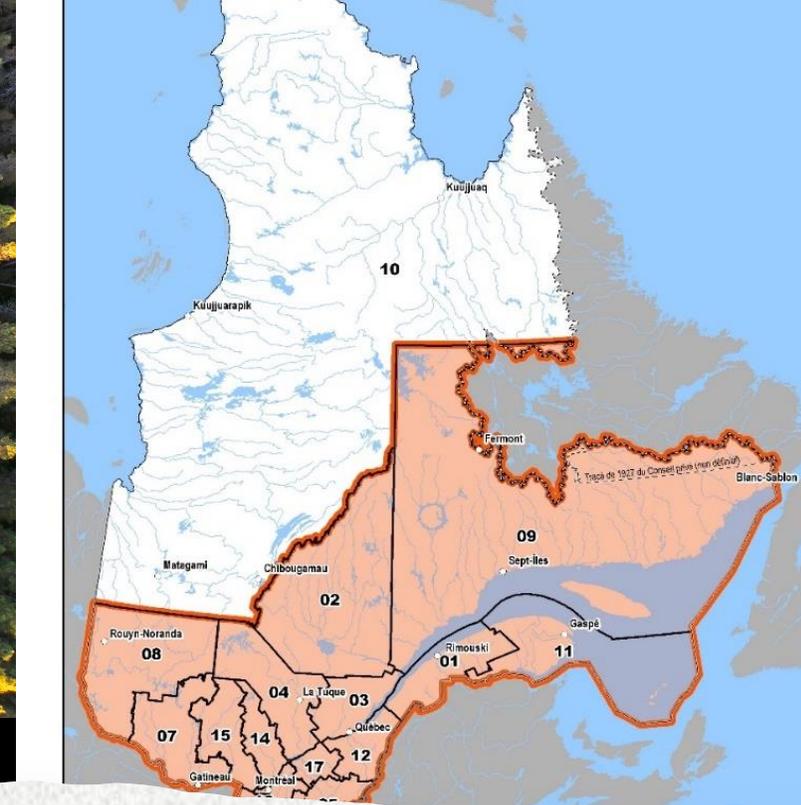
Toute personne ou organisation qui souhaite conserver à perpétuité un milieu naturel en territoire public peut déposer un projet.

Quand ?

Dépôt des projets : du 5 juin au **15 octobre 2024**

Obtention des résolutions d'appui des MRC : jusqu'au 29 novembre 2024





Territoire d'application

- À l'exception de la région du Nord-du-Québec (région administrative 10), tout le territoire public de la province est ciblé par l'appel à projets. Ceci inclut autant les milieux continentaux (terrestres et eaux douces) que les milieux marins et côtiers.

Les grandes étapes du dépôt de projets

1. Agir en tant que porteur de projet, et identifier une portion de territoire public à protéger ;
2. Remplir et soumettre le formulaire en ligne ;
 - Décrire brièvement, et selon vos connaissances :
 - Le territoire visé
 - Les raisons pour lesquelles ce territoire devrait être protégé
 - Les impacts socioéconomiques (+/-) potentiels du projet
 - Joindre, au besoin, des documents complémentaires.
3. Obtenir une **résolution d'appui de la MRC ou des MRC concernées** à l'analyse du projet par le gouvernement du Québec.

*Pour les porteurs de projets issus des Premières Nations, l'obtention d'une résolution d'appui du conseil de bande ou du conseil d'administration de l'organisme autochtone concerné **remplace l'obligation d'une résolution d'appui des MRC.**

Pour toute information ou soutien, contactez : conservation@iddpnql.ca



Calendrier sommaire de l'appel à projets

1 - Dépôt projets (préanalyse gouvernementale)

3 - Analyse gouvernementale finale



2 - Concertation régionale

5 - Mise en réserve







Appel à projets

d'aires protégées en territoire public

**Être porteur
pour le territoire**

Normand Latour

Protéger le caribou pourrait permettre à Québec d'atteindre ses cibles d'aires protégées

Québec pourrait faire d'une pierre deux coups en protégeant 37 000 kilomètres carrés de territoire propice au caribou.



Aires protégées : la SNAP Québec veut aider les caribous Détour-Kesagami



La harde transfrontalière de Détour-Kesagami, au nord de La Sarre, est à cheval sur la frontière entre l'Ontario et le Québec. (Photo d'archive)



Pour toute question :

MELCCFP

- Site web : quebec.ca/appele-aires-protgees

SNAP Québec

- Téléphone : 514 278-SNAP
- Site web : snapquebec.org/faitesvotremarque
- Courriel : faitesvotremarque@snapquebec.org

